

LE GRAND SOIR

vendredi 22 novembre 2013

CopyLeft :
Diffusion autorisée
et même encouragée.

Merci de mentionner les
sources.

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



**Communiqué du Comité pour la liberté d'expression et
d'association (CLEA)**

Bahar Kimyongür emprisonné en Italie alors qu'il devait participer à une conférence sur la Syrie

Jean FLINKER

Nous venons d'apprendre avec consternation l'arrestation de Bahar Kimyongür par la police italienne à Milan ce jeudi 21 novembre.

8 heures 30, ce jeudi matin : Bahar Kimyongür (militant politique belge issu d'une famille arabe alaouite originaire de Turquie mais aux racines syriennes) est arrêté à Milan. Alors qu'il devait participer à une conférence internationale sur la Syrie, des policiers l'ont appréhendé à sa descente d'avion.

Après avoir été interrogé par les autorités judiciaires, Kimyongür a été incarcéré à la prison de Bergame.

Ce nouvel emprisonnement fait évidemment suite au mandat d'arrêt lancé contre sa personne par les autorités d'Ankara – lesquelles réclament continuellement son extradition. Pour rappel : ce mandat d'amener avait déjà entraîné, en juin dernier, son arrestation à Cordoue (mais la justice espagnole l'avait remis en liberté sous caution, dans l'attente d'une décision prononcée par l'Audiencia Nacional)...

Depuis des mois, nul ne l'ignore, Bahar Kimyongür n'épargne ni son temps, ni son énergie, ni sa peine pour dénoncer le rôle grandissant que joue l'État turc dans l'épouvantable conflit qui ravage la Syrie. Une guerre ignoble et atroce dans laquelle le gouvernement Erdogan intervient directement : Ankara laisse toute liberté aux groupes djihadistes pour organiser – à partir du territoire turc – la sédition en Syrie ; Ankara autorise ouvertement – à partir du territoire turc – les livraisons d'armes aux groupes d'Al Qaïda et autres sectaires tafkiri financés par l'Arabie saoudite ou le Qatar ; Ankara délègue aux islamistes étrangers les plus intégristes le soin d'intimider par la violence les populations vivant dans la région turque de Hatay, des populations qui n'approuvent pas la position belliciste de l'AKP.

Or ce sont toutes ces révélations dument documentées par Kimyongür – et auxquelles l'évolution de la situation donne de plus en plus raison – que la Turquie ne peut tolérer...

Encore une fois : nous devons donc mobiliser ciel et terre pour obtenir la

libération de notre camarade.

Encore une fois : nous devons obliger la Belgique à défendre, de manière conséquente, l'un de ses ressortissants.

Au plan européen, la Belgique doit faire annuler (par tous moyens du Droit) un mandat d'arrêt dont les « accusations » ont toutes été déclarées infondées – que ce soit par la Justice hollandaise ou par les tribunaux belges (à travers le jugement rendu par la Chambre d'Extradition de la Haye en 2006 ; puis par les Arrêts prononcés par la Cour d'Appel d'Anvers en 2008 et par la Cour d'Appel de Bruxelles en 2009).

Jean Flinker

membre du Comité pour la liberté d'expression et d'association

EN COMPLEMENT : [articles de Bahar Kimyongür](#) et [sur Investig'Action](#)

<http://www.michelcollon.info/Bahar-Kimyongur-emprisonne-en.html>

<http://www.michelcollon.info/Bahar-Kimyongur-emprisonne-en.html>

<http://www.legrandsoir.info/bahar-kimyongur-emprisonne-en-italie-alors-qu-il-devait-participer-a-une-conference-sur-la-syrie.html>